

LE PETIT REPORTER

Septembre 2008

Numéro 53

**Premier septembre 2008...
Une nouvelle année scolaire
commence.**

Les vacances d'été sont terminées et nous avons repris le chemin de l'école avec enthousiasme et énergie. Le chantier a bien démarré le 8 juillet avec la destruction du bâtiment maternel. Les travaux continuent bien entendu pour encore une année, normalement. Cela va être une année particulière avec une organisation différente. Je vous invite à lire attentivement dans ce Petit Reporter nos nouvelles dispositions. Nous souhaitons vivement que vous respectiez nos « nouvelles règles de vie ». Nous allons vivre un peu l'un sur l'autre et il est primordial que chaque acteur de l'école (parents, enfants, enseignants) soit discipliné à appréhender au mieux notre quotidien. Nouvel horaire, nouveaux temps de récré, nouveaux lieux de récré, nouvel espace de vie, nouveautés pour le parascolaire, l'étude, la garderie. *Je tiens, au nom du Collège, à remercier toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à tous les déménagements de juin et d'août.* Une école dynamique comme la nôtre se doit de vivre dans une ambiance de travail la

meilleure qui soit. Le PO, le CF, l'AP, le CP, l'équipe éducative construisent ensemble ce qu'on peut espérer de mieux pour une école. L'enfant est au centre de nos préoccupations. Celui-ci grandit dans trois lieux bien distincts avec ces valeurs propres : la Famille, l'Ecole, divers lieux comme la famille élargie, mouvement de jeunesse, clubs de sport, de musique, bricolage etc...

La rencontre Famille-Ecole doit rester un lieu ouvert, d'écoute, de partage afin de ne pas perdre l'identité de chacune.

Nous inventons notre métier de parents, d'enseignants tous les jours... C'est la richesse de l'éducation, ce sont les forces de l'enseignement et du noyau familial.

En ces premiers jours de l'année, nous vous souhaitons à tous, enfants, parents et amis, une excellente année scolaire.

**Jean-Philippe Schmidt,
directeur du Collège du
Biéreau.**

***A l'intérieur... Toutes les infos
pratiques et utiles de rentrée.***

Quelques dates à retenir

ANNÉE SCOLAIRE 2008-2009

EN COURS D'ANNÉE SCOLAIRE 2008-2009, LES VACANCES ET CONGÉS SONT FIXÉS COMME SUIT (IL MANQUE ENCORE UNE JOURNÉE DE CONFÉRENCE PÉDAGOGIQUE) :

Voici nos deux premières journées pédagogiques : le jeudi 9 octobre et le jeudi 11 décembre.

Congé d'automne: du lundi 27 octobre 2008 au vendredi 31 octobre 2008

Armistice

Le mardi 11 novembre

Vacances d'hiver: du lundi 22 décembre 2008 au vendredi 2 janvier 2009

Congé de carnaval: du lundi 23 février 2009 au vendredi 27 février 2009

Vacances de printemps: du lundi 6 avril 2009 au vendredi 17 avril 2009

Fête du travail:

le vendredi 1er mai 2009

Ascension :

Le jeudi 21 mai 2009

Pentecôte:

le lundi 1 juin 2009

Les vacances d'été débuteront le 1^{er} juillet 2009

D'autres dates :

REUNIONS DE PARENTS

Lu 8/09 : 20H00, Réunion de parents P5-P6

Ma 9/09 : 20H00, Réunion de parents Acc-M1-M2

Je 11/09 : 20H00, Réunion de parents P3-P4

Ma 16/09 : 20H00, Réunion de parents M3-P1-P2

NOS FETES

Sa 13/09 : Journée travaux

Sa 18/10 : Souper d'automne

Ve 20/02 : Carnaval

Di 22/03 : Fête du printemps

Sa 6/06 : Fête des enfants

Infos Pratiques

1) Accueil du matin

Nous vous rappelons que l'école ouvre ses portes (en garderie) à partir de 7h40, pas avant. Les enfants sont pris en charge sous le préau de l'école primaire ou dans le grand réfectoire par Mme Andrée Pierre (lu, ma, me, ve), par Mme Chantal Pirson (je). C'est donc à partir de 7h40 que les enfants entrent sous notre responsabilité.

Collège du Biéreau

Afin de désengorger les couloirs, **les enfants de P1-P2 pourront accéder seuls à leur classe dès 8H30 quand la petite plaquette verte sera visible avec la photo de l'institutrice (P1).** C'est l'accueil des enfants. Les enfants auront donc le loisir de monter calmement, *seuls* afin de débarrasser leur cartable et de s'installer à leur aise pour débiter la journée. J'insiste fortement auprès de vous, parents, afin de respecter cette nouveauté. La classe, à l'école primaire, commence à 8h40...et pas 5,10 minutes plus tard comme trop souvent rencontré ces dernières années. Merci pour votre compréhension !



Quant aux enfants de *l'école maternelle*, à partir de **8h15** ils seront pris en charge par Catherine Génicot, la puéricultrice. La nouvelle classe de Julie servira d'accueil des petits lors de la garderie le matin. Dès 8H30, elle amènera les petits bouts dans leur classe. **Nouveauté, toutes les classes de maternelle seront ouvertes dès 8H30.** Le moment d'accueil se situe donc entre 8h30 et 8h55. NOUS EXIGERONS QUE TOUS LES PARENTS DE MATERNELLE ATTENDENT LA MONTEE DES RANGS DES ENFANTS DE P3 à P6, soit au palier du premier étage, soit dans la cour. Andrée fera la « gendarmette » afin de respecter cette nouvelle règle. Il en va de la sécurité de tous. Merci d'en tenir compte !!! Nous insistons également pour

que les parents aient quitté les locaux à cette heure (8H55) afin de laisser, aussi, aux instituteurs l'occasion de commencer leur journée. Nous nous rendons compte que, surtout les premiers jours de septembre la rupture est parfois difficile, mais faites confiance aux enseignants, ils sont professionnels et savent comment gérer leur classe. Il est important que cette structure d'accueil soit respectée, afin de mettre les enfants sur le même pied. Enfin, soyez bien convaincus que ce moment d'accueil des enfants est un moment important pour eux. C'est le moment privilégié de rencontre avec Monsieur ou Madame, moment où l'on a parfois envie de dire un petit mot, où on veut montrer un petit quelque chose. Vous, parents, n'accaparez pas toute l'attention du titulaire. Si l'envie vous prend de lui raconter votre week-end ou de lui faire des remarques sur quelques notions pédagogiques, prenez donc rendez-vous avec lui, ou elle, pour un autre moment.

2) Absences

Comme chaque année, concernant les absences à l'école primaire, nous attirons votre attention sur les points suivants :

- Toute absence de votre enfant durant la période scolaire doit être justifiée **par écrit sur papier libre** (et non dans le journal de classe).
- A partir de 3 jours de maladie, un certificat médical est demandé. Le mercredi est considéré comme un jour.



- L'inspection demande aux directions d'école de lui transmettre en fin de chaque mois les absences non motivées (sans écrit) et non justifiées (c'est-à-dire illégales, par exemple, un départ en vacances anticipé ou prolongé).
- Le vérificateur n'accepte plus le motif « pour raison familiale », il devra donc être explicité.

Merci de prévenir le secrétariat de l'école au matin, de l'absence de votre enfant.

3) A l'école maternelle

Depuis deux ans, nous vous demandons d'être responsable de la collation de votre enfant et également de ses camarades de classe. Ce jour sera défini par l'enseignant qui aura établi un calendrier à cet effet.

Il rentre dans nos intentions de continuer à travailler de manière assidue à notre projet Education à la santé axé sur les collations et le repas de midi, l'alimentation et l'hygiène en général.

C'est pourquoi nous vous demandons d'être, dans la mesure de vos possibilités, créatif et sain dans l'achat de la collation et de pouvoir en discuter avec votre enfant.

Attention, si un jour, vous l'oubliez...des enfants ne seront pas servis.

° En regard de ce projet qui nous anime, tous les enfants mangeront en classe. Tout un travail de sensibilisation sera apporté à ces moments de repas avec des questions en filigrane ...Qu'est-ce que je mange ?, Comment manger proprement ? Dans quelle ambiance ? L'hygiène ?etc...

Le repas terminé, les enfants iront jouer dans la cour primaire, nouvellement sécurisée, dès 12H15.

La sieste pour les enfants de la classe d'accueil et de la M1 sera donc prise en charge par Catherine Génicot, les enseignants de l'accueil et de la première maternelle aidés par la même équipe ALE que l'année dernière.

Bien entendu, notre volonté est de respecter au maximum le rythme de votre enfant, n'hésitez pas à rencontrer le titulaire de classe pour toute demande éventuelle.

4) Communication

Il existe plusieurs moyens de communication entre nous...

En direct, avec l'enseignant ou la direction...

Par écrit, il existe le journal de classe, le bulletin, la farde de communication dans laquelle sont glissées les informations que l'école vous adresse. Merci de signer les documents après une lecture attentive et de les remettre, si nécessaire pour la date demandée.



5) Coordonnées de l'école

Collège du Biéreau
2, rue du Collège
1348 LLN
Tél : 010/45 03 06
Fax : 010/45 73 03
Email : direction@biereau.be
Site web : www.biereau.be

6) Enseignants

En maternelle, comme vous venez de le lire par ailleurs, nous sommes heureux de retrouver Catherine Génicot, la puéricultrice...aide ô combien précieuse chez les tout petits. Pour rappel, ce poste est chaque année remis en question.

Nous espérons garder le cadre connu au mois d'octobre. Pour cela, il faut établir un comptage des enfants présents lors de ce mois de septembre. Donc, la présence de vos enfants en maternelle est importante en ce mois de septembre. C'est très technique, mais ce sont les contraintes de l'administration. Je rappelle aussi qu'une enseignante peut être affectée à notre école. A ce titre, nous accueillons une fois encore, Marie-Paule Joseph en maternelle. Elle s'occupera de la classe d'Accueil le lundi, le mardi de la classe de deuxième maternelle de Julie.

Nous sommes très heureux aussi de retrouver Mme Laurence Vanderlin, la psychomotricienne.

En primaire, nous retrouvons le cadre de l'année dernière avec quelques modifications.

Nous retrouvons Marie Herzezel pour un horaire complet

7) A l'école primaire

En concertation avec le Pouvoir Organisateur, les enseignants et la direction il a été décidé depuis l'année dernière de mélanger systématiquement, donc chaque année, les groupes de deuxième primaire. Donc les enfants de la classe de Martine et de Sylvaine, Sibylle seront remixés en fin d'année. Cette décision est le fruit d'une réflexion cherchant à donner aux enfants, après un parcours de 5 ans dans un même groupe classe, une nouvelle respiration relationnelle propice à une meilleure réceptivité à l'enseignement.

8) Garderies et activités après les cours

Le matin : de 7h40 à 8h40
de 7h40 à 7h55 : 0,50 €

Le soir : de 15h45 à 17h30 à l'école primaire.
de 16h30 à 17h00 : 1 €
de 17h00 à 17h30 : 1 €

Le mercredi : de 12h15 à 14h00
de 13h00 à 14h00 : 2 €

Attention

Pour les parents qui ne respecteraient pas les horaires, un forfait de 15€ par quart d'heure de retard entamé sera facturé.

Nouveauté pour l'année 2008-2009 exclusivement : les cours se termineront à 15h30.

Tous les enfants qui restent à la garderie, à l'étude, aux activités parascolaires (voir documents par ailleurs) seront pris en charge à partir de 15h30 au niveau de la cour primaire. Une surveillance y sera assurée par des enseignants jusqu'à 15h45.

Donc à partir de 15h30, vous pourrez venir chercher vos enfants. Je vous demande, pour raison de sécurité, d'attendre vos enfants derrière les lignes de sécurité tracées sur le sol dans la cour. Merci de respecter la sortie de tous les enfants !

A 15h45, trois types d'activités commencent.

- *Garderie* : mélange des enfants dans une ambiance de jeux et de respect mutuel. Six personnes surveilleront ce moment.

- *Etude* : nouveauté (voir document par ailleurs)

Nous proposons une étude par année.

Deux jours sont prévus de la P1 à la P4.

Trois jours sont prévus pour la P5 et la P6.

- *Parascolaire* : (voir document par ailleurs)

Un grand merci aux parents d'élèves de l'école qui organisent cette multitude d'activités au sein de l'établissement.

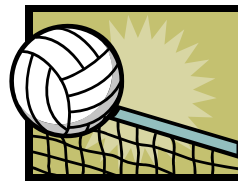
9) Location de salle

Plus de location cette année...

10) Psychomotricité

En maternelle, Mme Laurence Vanderlin sera présente le vendredi. Les cours commenceront comme l'année dernière par les premières maternelles à 8h30.

Des sandales de gym marquées au nom de l'enfant seront placées dans un petit sac en tissu. Afin d'aider les enfants et afin de gagner du temps, il est demandé, si possible, *des chaussures sans lacets.*



11) Le temps de midi

Les enfants qui restent dîner à l'école apporteront leur pique-nique, de l'eau leur est servie. Il y a la possibilité de boire un bol de potage.

Pour ces enfants, aucune sortie de l'école ne sera autorisée.

Afin que ce point soit respecté, nous faisons appel à votre collaboration en vous demandant :

° de ne pas donner d'autorisation de sortie pour des achats divers.

° de ne pas accepter que votre enfant, qui rentre normalement à la maison, soit accompagné d'un petit copain qui, lui, doit rester à l'école (sauf autorisation écrite et présentée au secrétariat).

° de prévenir le titulaire et le secrétariat si votre enfant, contrairement à son habitude, doit rentrer dîner à la maison ou s'il doit sortir à un moment bien précis sur l'heure du midi ou avant la fin des cours pour une raison exceptionnelle...

12) Résumé

Voici, en résumé, notre nouvelle organisation....

Matin :

- garderie de 7h40 à 8h40
- ouverture des classes à 8h30 (de la classe d'accueil à P2)
- sonnerie à 8h35 afin que les classes de P3 à P6 puissent se mettre en rang et accéder à leurs classes. Les parents des classes de maternelle ne pourront pas rentrer dans l'école à ces moments-là.

Mr Roloux a séparé l'escalier pour que nous puissions monter à droite et descendre à droite.

récréation :

- 10H20 à 10H35 pour les primaires
- 10H40 à 11H00 pour les maternelles

Midi :

- en maternelle, dîner de 11h40 à 12h15
récréation dans la cour primaire de 12h15 à 13h15

- en primaire, dîner de 12h15 à 12h40
récréation de 12h45 à 13h45

12h40, les titulaires ou les maîtres spéciaux conduiront en rang les élèves de P3 à P6 sur la cour 'terrain de basket et volley'. Les enfants de P1-P2 resteront dans la cour primaire avec les enfants de maternelle.

A 13h15, les surveillants ramèneront les élèves dans la cour primaire.

En cas de pluie, une personne du secrétariat (Andrée et Chantal) donnera l'avis pour suivre le Plan B. Il s'agira de prolonger le dîner des primaires d'un quart d'heure afin que les maternelles puissent encore profiter de la cour jusque 13H00. A cette heure, les enfants du primaire seront pris en charge dans la cour de récréation et surtout sous le préau.

Après-midi :

- pas de récréation à l'école primaire, en maternelle la récréation débute à 15h00.

A 15h30, sortie des classes, dans le calme et la discipline... !!!!

Les enfants de primaire peuvent jouer dans la cour primaire et les enfants de maternelle restent dans leur espace réservé sous le préau.

Surveillances à ce moment-là :

- Anissa occupera une barrière, côté chantier
- Un instit. primaire occupera la barrière, côté scavée du Biéreau
- Un instit. primaire occupera la porte, côté MartinV
- Deux instituteurs primaires occuperont la cour de récré (terrain de foot)
- Deux instituteurs maternels se trouveront aux chaînes.

Cette organisation pourrait être modifiée et améliorée quand nous vivrons tous ces moments.

Je vous remercie pour votre confiance !

Je vous souhaite encore une bonne année scolaire !

Je voulais remercier, au nom de toute l'équipe éducative, l'Association des Parents pour le petit café très convivial du jour de la rentrée et pour toutes les activités à venir. Je n'oublie pas le Pouvoir Organisateur et toute l'énergie qu'il donne à s'occuper de l'école.

Merci aussi à tous les autres acteurs (Comité des Fêtes, Conseil de Participation) pour ce dynamisme apporté à notre établissement.

Enfin, un grand bravo aux acteurs qui font l'école : les enseignants mais surtout nos enfants !

Au grand plaisir de vous rencontrer, et gardant toujours le sourire avec une porte ouverte bien entendu au dialogue, nous vous souhaitons une excellente année scolaire.

Pour l'équipe éducative,
Jean-Philippe Schmidt.

Les autres acteurs dans l'école

A ...comme

Association de Parents

L'Association de Parents (A.P) du Collège du Biéreau a été mise sur pied en mars 2004. En janvier 2005, l'A.P. a été instituée sous la forme d'une association de fait affiliée à l'Union des Fédérations des Associations de Parents de l'Enseignement Catholique (UFAPEC). Depuis le départ, la décision a été prise de travailler sous forme de cellules (voir ci-dessous). Les parents délégués de classe sont choisis lors des réunions de cycles de début d'année. Un représentant de l'A.P. est invité aux réunions du Pouvoir Organisateur de l'école.

Depuis le départ, l'AP poursuit **5 objectifs**:

- Contribuer à l'amélioration de la vie des enfants à l'école en collaboration avec les autres membres de la communauté éducative.
- Permettre aux parents de débattre de leurs idées et d'exprimer leurs avis sur ce qui pourrait améliorer le bien être des enfants à l'école (hors pédagogie).
- Mieux savoir ce qui se passe dans l'école, intéresser les parents à l'éducation de leurs enfants et à la vie de l'école en général, susciter la participation des parents.

- Mieux se connaître entre parents, enseignants, direction et pouvoir organisateur afin de créer des échanges, des relations positives pour réaliser dans l'école une véritable communauté éducative.
- Assurer la représentativité de l'avis des parents au sein du Conseil de Participation et d'autres organes.

Pour fonctionner de la manière la plus souple possible, l'AP est donc organisée en différentes **cellules** dans lesquelles vous pouvez vous investir, que ce soit pour un projet précis, ponctuel, ou bien à plus long terme: les cellules Communication, Potager, Activités parascolaires, Projet Santé, Accueil, Bibliothèque maternelle, Bibliothèque primaire, Labo sciences, Sécurité aux abords de l'école, Coup de main... La plupart vous sont présentées dans ce Petit Reporter.

Intéressé(e)? Alors venez aux différentes **réunions** organisées au cours de l'année. La prochaine, particulièrement destinée aux nouveaux parents de l'école, aura probablement lieu **le lundi 13 octobre** (date à confirmer), et commencera, à 19h30, par un petit repas sandwiches.

Vous voulez être tenu au courant des activités de l'AP? Envoyez un mail à ap@biereau.be

Envie d'un contact direct? **Le bureau** actuel de l'AP se tient à votre disposition.

B ...comme

Boîte aux lettres

Une boîte aux lettres est à votre disposition **dans l'entrée du bâtiment des primaires**. Il s'agit d'un véritable outil de communication entre le Conseil de Participation, l'Association des Parents et les parents. Vous pouvez y glisser vos suggestions, vos idées de projets, vos propositions d'aides pour telle ou telle activité.

B ...comme

Bulbes

Cette année, nous organisons l'opération Bulbes pour la troisième fois. Pour rappel, nous vous proposerons un large assortiment de bulbes de printemps (à planter en automne) à des prix très intéressants. Fascicules et bons de commande disponibles dans les semaines à venir.

C ...comme

Carnaval

Le vendredi 20 février, pour la 9^e année consécutive, le Comité des Fêtes et les enseignants organiseront un carnaval tout particulier: celui du **Blan T'chfau**. Faire le carnaval, c'est faire la fête, bien sûr. Mais c'est surtout participer au folklore. Car revêtir un costume traditionnel, former un cortège, c'est manifester son attachement à sa région et à ses particularités. Même si Louvain-la-Neuve est jeune, certains événements du passé ont marqué ses habitants. Une légende, notamment : celle qui a donné son nom à la rue des Blancs chevaux(1). Mais également les difficiles conditions dans lesquelles ceux qu'on a appelés les pionniers se sont installés: la boue constante, qui nécessitait le port des bottes.

Depuis 2001, le carnaval est basé sur cette légende et sur cet accessoire indispensable: la botte. Des grognards et des juments entourent le Blan T'chau placé sur son pavois et emmènent tous les enfants en cortège dans les rues de la ville. **Les parents sont les bienvenus** tout le long du parcours ainsi qu'au rondeau final.

(1) La légende raconte à peu près ceci : « Une jeune fille amoureuse du fils de la ferme de Lauzelle tentait de le séduire par tous les moyens. Le sachant amateur de chevaux, elle demanda à une sorcière de la transformer en magnifique jument blanche. Hélas, avant d'avoir pu attirer son attention, elle fut remarquée et capturée par Napoléon qui l'emmena sur le champ de bataille à Waterloo. Après la défaite, elle revint rôder autour de la ferme. Blessée d'un coup de dague par un ancien grognard de l'armée napoléonienne, elle reprit sa forme originelle et on n'entendit plus jamais parler d'elle. Seule la chapelle de Lauzelle résonne encore les soirs d'hiver des plaintes lancinantes de son âme en peine d'amour.

C...comme Cartables

Ensemble, offrons un rêve à l'Afrique... Grande Opération Cartable

Chers parents, chers enfants,

Dans le cadre du Rallye Raid de la TransAfricaine Classic, en collaboration avec 'L'Allumeur de rêves', association au service de l'enfance en difficulté, nous organisons un convoi humanitaire 100% belge qui a pour but d'améliorer les conditions de vie des enfants d'Afrique. Notre convoi 'TransAfricaine Amitié Afrique' traversera le Maroc, la Mauritanie et le Sénégal et s'arrêtera dans les différents villages afin d'y distribuer le matériel récolté. Dès lors nous recherchons des cartables, mais également des cahiers (neufs ceux-ci), des crayons de couleur, des marqueurs, des livres d'école, des livres d'enfants, gommes, taille-crayons, ...



L'Allumeur de Rêves

Bref, tout ce dont un enfant peut avoir besoin lorsqu'il a la chance d'aller à l'école. Vous recevrez donc, dès la rentrée, la date et le lieu exact de la collecte. D'ores et déjà, merci pour eux !

Pour de plus amples informations quant à l'organisation, rendez-vous sur les sites suivants :

www.zaniroli.com (TransAfricaine Amitié Afrique)

www.allumeurdereves.be



L'Allumeur de Rêves, ASBL du Brabant Wallon, a pour but de soulager d'une manière durable ou ponctuelle la vie chahutée d'enfants peu gâtés par la vie: enfants malades, handicapés, enfants en décrochage parental ou scolaire, enfants placés ou enfants délaissés, mais enfants avant tout. Notre but premier est de voir le sourire ravageur et innocent illuminer à nouveau le visage parfois éteint de gamins et de gamines. Pour ce faire, tous les moyens sont bons: visites offertes dans des parcs d'attractions, courses automobiles vécues au sein d'une écurie, spectacles de cirque et autres ... bref des journées hors du commun, mais aussi le don de vêtements, de nourriture, c'est-à-dire une aide matérielle pour des enfants et leurs familles qu'ils soient très proches de nous ou de plus loin.

C'est ainsi que nous nous sommes associés aux organisateurs du rallye TransAfricaine Amitié Afrique qui distribuera du matériel le long de son parcours jusqu'au Sénégal, en automne 2008 et nous nous sommes concentrés sur les fournitures scolaires. Des détails vous sont donnés ci-avant, et la collecte se fera après la rentrée scolaire.

Vous pouvez nous retrouver à l'adresse www.allumeurdereves.be et/ou nous contacter via info@allumeurdesreves.be ou à l'adresse: Av des Aubépines, 2 à 1310 LA HULPE

C ...comme

Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes apporte au Collège du Biéreau de l'animation, la possibilité de contacts et de rencontres décontractées, l'occasion de vivre les choses autrement, la réalisation de travaux d'aménagement pour l'école... et un apport financier non négligeable.

Le souper d'automne, la journée "Travaux" (remise en état ou amélioration de l'école), le carnaval, la fête de printemps (grand jeu ou spectacle) et la fête des enfants (fancy-fair): voilà entre autres ce qu'il organise.

Le Comité des fêtes est composé de parents et d'enseignants.

Dates à retenir :

Le comité des fêtes vous invite à faire la fête à l'école à plusieurs occasions:

- Souper d'automne: le samedi 18 octobre
- Carnaval: le vendredi 20 février après-midi
- Fête du printemps: le dimanche 22 mars
- Fête des enfants: le samedi 06 juin

Le samedi 13 septembre, c'est la « Journée Travaux » qui est prévue.

Contact : Marc De Neyer (P5C, P5N, deneyer.delcoigne@scarlet.be, 010/45 54 51).

C ...comme Conseil de Participation

Comme son nom l'indique, ce Conseil a pour objectif de faire participer tous les acteurs de l'école (Directeur, Pouvoir Organisateur, Enseignants, Parents et parfois même les Elèves). Tous autour d'une même table, ses membres représentent l'ensemble de la communauté éducative. Ils sont chargés de débattre du projet d'établissement (voir par ailleurs), de l'amender, de le compléter, de l'évaluer et de remettre un avis sur le rapport d'activités de l'école. Ce Conseil peut également être à l'origine de beaux projets au sein de l'école.

En janvier 2008, les parents ont élu pour deux ans **quatre représentants** au Conseil de participation. La présidente du Conseil est l'une d'entre eux : il s'agit de Françoise Van der Burght-Bindels (P3JP-P4L) que vous pouvez joindre au 0497/232328 ou via beurkfamily@yahoo.fr.

D ...comme Délégués de classe

Lors des réunions de classes qui suivront les réunions de cycles organisées en début d'année, un parent (minimum) sera élu comme délégué de classe. Son rôle? Etre "l'oreille" des parents, la courroie

de transmission entre ceux-ci et l'Association de Parents, d'une part; accueillir les nouveaux parents d'autre part; enfin, relayer auprès des parents les demandes des enseignants lors de l'organisation d'activités récréatives organisées en classe, telles que la fête des enfants, par exemple. Le délégué sera d'office membre de l'Association de Parents.

F ...comme Fonds de solidarité

Un Fonds de solidarité a été mis en place au Collège en décembre 2006. Il a pour objet d'intervenir au bénéfice des enfants dont les parents éprouvent de réelles difficultés à faire face à tout ou partie des frais de scolarité. Il est alimenté par les cotisations de tous les parents de l'école.

La gestion du fonds est assurée par un Comité de gestion composé du directeur et deux parents de l'école, qui garantissent une absolue confidentialité. Le premier contact peut être téléphonique mais doit se prolonger par une rencontre avec le directeur, qui pourra ensuite soumettre la demande, de façon anonyme, au Comité de gestion du fonds. Les gestionnaires du fonds décident, souverainement et sans recours, d'accorder totalement ou partiellement l'aide demandée ou de ne pas l'accorder.

P ...comme

Parascolaires

Suite au succès des activités parascolaires proposées depuis 2005, l'Association des parents relance l'expérience cette année. Des activités très diverses, encadrées par des professionnels, seront offertes à vos enfants dans une ambiance ludique et décontractée: initiation musicale, contes, violon, flûte, guitare, théâtre, psychomotricité, multisport, ju-jitsu, mini-foot, tennis, danse, néerlandais, anglais, dessin, ateliers créatifs au musée... Le programme et les modalités pratiques sont disponibles dans le **fascicule** distribué à la rentrée. Les **inscriptions** sont prévues le samedi 6 septembre de 9h30 à 12h et le lundi 8 septembre de 15h30 à 17h30. Ensuite, les inscriptions pour les places restées libres se feront par courrier électronique.

Durant toute l'année, la cellule parascolaire est à votre disposition pour toute question que vous auriez concernant ces activités. N'hésitez pas à la contacter. Un panneau d'affichage est disponible dans le réfectoire de primaire pour vous tenir au courant du calendrier, des annonces de dernière minute, etc.

Contacts :
parascolairesbiereau@yahoo.fr

P ...comme

Potager

Grâce au ciel nous n'avons eu aucun souci d'arrosage cet été (tiens tiens, on avait déjà remarqué la même chose l'an dernier !!!) Les potirons, oignons, haricots, courgettes et cie attendent les élèves avec impatience. La cellule potager a passé de bonnes vacances. Nous sommes donc en pleine forme et pleins de projets pour cette année. Nous profitons de ce petit reporter de septembre pour lancer un appel: si, même sans avoir la main verte, vous disposez d'un peu de temps et que cela vous tente d'accompagner de temps en temps les classes au potager, faites-vous connaître !

Contact :
Laurent Debelle (4^{ème} primaire)

P ...comme **Pouvoir**

Organisateur

La terminologie « Pouvoir Organisateur » remonte à la guerre scolaire des années '60, lorsqu'un pacte fut signé après des manifestations quelquefois violentes entre l'enseignement libre (et principalement catholique à cette époque) et l'enseignement dit officiel

Collège du Biéreau

(en référence au fait que cet enseignement est organisé par l'état belge) organisé par les différents niveaux de pouvoir (état, province, commune...).

Si cet organe aujourd'hui propre à chaque établissement d'enseignement libre catholique reste une nébuleuse pour la plupart des écoles, au Collège du Biéreau, il a cette spécificité qu'il est très bien connu du personnel éducatif, beaucoup moins probablement par la majorité des parents.

Le PO au Collège

Le Pouvoir Organisateur est en fait le Conseil d'Administration du Collège du Biéreau; mais contrairement à ce qui se passe dans une société, son pouvoir est limité par toute la législation et les décrets de la Communauté Française.

On pourrait donc parler d'un pouvoir (avec un petit p) Organisateur (avec un grand O) dans la mesure où toute l'organisation relève de sa compétence (nombre d'élèves, nomination des professeurs et du Directeur, établissement des budgets, assurances, passation des contrats, grille horaire, approbation des comptes, gestion financière, objectifs pédagogiques...), mais dans les limites budgétaires et réglementaires imposées par la Communauté Française.

Par rapport à la majorité des pouvoirs organisateurs existants, nous nous sommes toujours démarqués par différents aspects :

- volonté d'être connus par la communauté éducative via des représentants du personnel ou en direct ;

- établissement de commissions centrées sur certains projets avec une composition variable (représentants PO, membres du personnel, spécialistes extérieurs) telles que la commission éducative, la commission construction ...
- réunions régulières du PO « élargi » avec la direction, 4 représentants des enseignants élus par leurs pairs, un représentant du Comité des Fêtes, un représentant de l'Association des Parents, ainsi que des invités occasionnels extérieurs si le besoin s'en fait sentir
- en fait, une composition qui se veut « équilibrée » : hommes-femmes, compétences diversifiées des membres, parents d'enfants et parents d'enfants ayant fréquenté le Collège auparavant.

Le PO est au service de l'école. Il est constitué exclusivement de bénévoles : aucune rémunération n'est octroyée sous quelque forme que ce soit à ses membres (à l'inverse de Conseils d'Administration de sociétés ou d'intercommunales par exemples, où les membres reçoivent une rémunération fixe, des jetons de présence ...).

Les membres sont responsables individuellement et solidairement des décisions prises et donc sur leurs biens propres, en cas de mauvaise gestion.

Le PO dans son entité

Depuis quelques années, le PO est aussi actif au niveau de « l'entité Brabant Wallon 3 ». Sans être une structure hiérarchique, cette association vise à prôner et organiser une concertation entre 22 écoles libres (maternelles et primaires) de la région.

Collège du Biéreau

Plusieurs dossiers difficiles y ont trouvé des solutions (par exemple, par un mécanisme de solidarité, on a évité la fermeture d'une petite école de village dont le quota d'enfants était devenu insuffisant).

L'équipe du PO

Les membres actuels du PO sont :

- Marion Boccart, épouse Henquin, secrétaire,
marion.boccart@swing.be,
tél :0477/30.70.35
- Françoise Danjou, épouse Ates,
françoise.danjou@skynet.be,
tél :010/22.63.23
- Philippe Delaisse,
pdelaisse@yahoo.fr,
tél :0475/66.66.92
- Pierre Guisset, vice-président,
pierre.guisset@swing.be,
tél :0496/86.90.19
- Jean-Dider Legat,
legat@dice.ucl.ac.be,
tél :0475/51.93.87
- Christian Legrain, président,
clegrain@sckcen.be,
tél :0475/29.08.52
- Frédéric Pètre, secrétaire,
petre_debethune@hotmail.com,
tél:0499/52.10.95
- Sophie Sandron, épouse Delhaise,
patrick.delhaise@skynet.be,
tél :0476/54.22.50
- Nicolas Springael, trésorier,
nicolas.springael@skynet.be,
tél:010/45.76.17
- Anne-Françoise Van Cauwelaert,
annefrancoise.vancauwelaert@skynet.be,
tél:010/45.43.95

P ...comme **Projet** **d'Etablissement**

Le projet d'établissement est un texte qui décrit concrètement ce que l'école fait et compte faire pour atteindre ses objectifs éducatifs et pédagogiques. Il est proposé au Conseil de Participation par le Pouvoir Organisateur qui en présente les idées générales et le fil conducteur. Le Conseil de participation discute de ce texte et donne son avis: c'est sa toute première mission.

W ...comme **Web**

Le site web du Collège est là pour vous donner toutes les informations utiles concernant notre école. Vous pouvez aussi y trouver les réalisations de vos enfants, de nombreuses photos, les dates des congés, des fêtes, des classes vertes, de mer et autres excursions. Tout comme les résumés des activités vécues en classe.

Mais aussi les adresses, les mails, les numéros de téléphone des nombreux acteurs de l'école.

Vous trouverez aussi un résumé de ce Petit Reporter, au cas où vous l'égareriez....

N'hésitez pas à vous rendre souvent sur notre site. Il y a du nouveau toutes les semaines. Une seule adresse pour toute l'école : www.biereau.be.